



Bonjour à tous,

Depuis quelques semaines, les activités ont repris de plus belle au cœur du secteur des Ecoles De Devoirs.

De son côté, la Fédération a également mis les bouchées double pour veiller à une bonne visibilité des actions menées sur le terrain. Un tout nouveau triptyque de présentation des Ecoles De Devoirs vient de voir le jour et vous sera bientôt transmis dans chacune des structures. Tous nos affiliés pourront en disposer gratuitement et ce, en vue de promouvoir leur propre projet d'accueil.

Le vaste travail de visibilité s'est encore vu renforcé par notre présence au Salon de l'Éducation, où nous avons clairement sensibilisé un vaste public aux actions réellement menées. Notre prochaine mission sera d'interpeller les pouvoirs subsidiants sur base des résultats de la vaste enquête menée auprès des Ecoles de Devoirs en 2007 ! Le secteur des Ecoles De Devoirs s'active dans tous les bons sens du terme !

Ce grand élan de rentrée nous amène à parler des activités élaborées et vécues au sein des Ecoles De Devoirs. Le dossier thématique de ce numéro vous invite à poursuivre les réflexions entamées sur la sécurité et la prévention dans la Filoche n°4 de l'année dernière. Faisant suite à la législation et aux conseils transmis par des professionnels de la sécurité et du secours, de nouvelles pistes vous sont aujourd'hui présentées pour mener vos actions en toute sécurité. Penser et agir à la prévention, tant au niveau physique que psychologique peuvent en effet venir renforcer, de manière positive, le sentiment de sécurité et d'implication des jeunes, au cœur de bon nombre de projets ! Etre conscients de ses responsabilités, en qualité d'animateur, permet aussi et souvent d'éviter certaines situations bien difficiles et compliquées. L'ensemble de ces réflexions sont régulièrement illustrées par de nombreux outils et propositions d'activités à réaliser sans modération avec les jeunes !

Enfin, nous sommes certains que, suite à la journée exceptionnelle de rassemblement des professionnels du secteur, à l'offre copieuse de formations continues organisées dans toutes les régions, à la mise en place de la formation qualifiante d'animateur et de coordinateur en Ecole De Devoirs, ainsi qu'aux nombreux outils de communication, chacun pourra y puiser ce dont il croit nécessaire et suffisant pour analyser de manière réflexive et constructive l'ensemble des pratiques développées dans son Ecole De Devoirs.

« Vous faites des choses extraordinaires dans les Ecoles De Devoirs ! », nous rappelait encore notre Ministre de la Jeunesse, Monsieur Tarabella, lors de sa visite au Salon de l'Éducation.

Bonne lecture !

Pierre Vendy, Président

Sommaire

ACTUALITÉS DU SECTEUR

- P.4** - Osez le débat sociétal sur la concurrence entre écoles
- P.5** - Halte aux idées reçues!
- P.6** - Revue de presse
- P.7** - Le Salon de l'Éducation
- P.8** - Pose-rencontres entre animateurs en EDD
- P.9** - Calendrier des formations

P.13 DOSSIER

Prévention & Sécurité
**DES PISTES POUR
MENER NOS ACTIONS
EN TOUTE SÉCURITÉ**

INFOS PÊLES-MÊLES

- P.33** - Les dernières parutions
- P.34** - Et si on parlait... : le développement durable



Plate-forme de lutte contre l'échec scolaire

Oser le débat sociétal sur la concurrence entre écoles

Le 10 septembre dernier, la plate-forme associative de lutte contre l'échec scolaire a réuni les différents acteurs du terrain et la presse dans les locaux de la FAPEO. Objectif: faire le bilan des différentes mesures prises par le gouvernement de la Communauté française en matière d'enseignement, dans le cadre du fameux « Contrat pour l'école ».

Pour rappel, en 2003, la plate-forme associative de lutte contre l'échec scolaire a été créée à l'initiative d'une poignée de représentants du monde associatif et académique. Cette plate-forme regroupe associations, syndicats d'enseignants et des spécialistes de la pédagogie et de l'échec scolaire. La FFEDD est aussi membre de cette plate-forme. En 2005, la Ligue des Droits de l'Enfant a publié ses revendications sous forme de mémorandum. Elle y dénonçait les dysfonctionnements du système éducatif et proposait une réforme en profondeur de l'enseignement belge.

Face à ce constat, les auteurs du mémorandum avaient exigé du monde politique qu'il prenne des mesures urgentes, au vu de la situation catastrophique de la Belgique en matière d'échec scolaire. Par la suite, un « contrat pour l'école » a été rédigé et approuvé. Depuis lors, le gouvernement a pris toute une série de mesures.

D'après Jean-Pierre Coenen, le président de la Ligue des Droits de l'Enfant, force est de constater que *« même s'ils sont clairement insuffisants, les progrès engrangés par le Gouvernement de la Communauté française sont indéniables. Pour la première fois, un Gouvernement constate l'inégalité de notre enseignement et affiche sa volonté d'y remédier. « Cependant », selon ce dernier, « l'évolution de l'école vers plus d'équité est encore beaucoup trop lente. Trop d'enfants, de familles et d'enseignants restent encore en souffrance. Cela doit cesser le plus rapidement possible! »*.

Selon les chiffres de l'OCDE¹, il semblerait que notre système souffre d'une grande variance entre ses établissements scolaires. Ces différences de niveaux mènent inévitablement à des écarts entre les élèves. Les écoles se livrent à une concurrence anarchique sans merci. L'enseignement ne remplit plus son rôle et se contente de reproduire et même parfois d'amplifier les inégalités sociales. Société duale, enseignement à deux vitesses... C'est oublier que tous les enfants sont sensés être égaux devant les compétences scolaires à atteindre, selon la Convention Internationale pour les Droits de l'Enfant.

Le constat de la Plate-forme par rapport aux actions que le Gouvernement de la Communauté française a bien voulu mener, est le suivant:

Tout d'abord, même si le nombre d'enseignants dans le fondamental a été revu à la hausse, il est encore

insuffisant pour déceler les difficultés d'apprentissage et y remédier.

Ensuite, la demande de l'allongement de la durée du tronc commun jusqu'à 14 ans n'a pas été appliquée. Pourtant, d'après l'APED (Appel pour une école démocratique), le taux de réussite serait étroitement lié à la durée du tronc commun.

En fin, concernant la gratuité de l'enseignement, l'enveloppe des subventions va continuer à augmenter jusque 2010. Quant à l'amélioration de la communication écoles-familles, même si un inventaire des bonnes pratiques a été publié, tout reste encore à faire. Cependant, un décret sur la reconnaissance des associations de parents sera probablement voté d'ici la fin de l'année.

Des efforts ont été déployés concernant l'évaluation du système éducatif (critères d'évaluation externes, mise en place d'indicateurs d'enseignement,...). Pour finir, le contenu des formations continuées des enseignants a été modifié. Le Gouvernement de la Communauté française parle de nouvelles mesures destinées à combattre l'échec scolaire (encadrement différencié et réforme de la formation initiale). Reste encore à les concrétiser.

A l'approche des élections de 2009, le mot d'ordre pour la Ligue sera donc de se muer en une sorte de « caisse de résonance » des débats et tables rondes organisés par les différents partis sur l'enseignement. Afin que ceux-ci ne soient pas qu'un argument électoral, une série de rencontres sont déjà prévues en Communauté française. L'objectif sera de sensibiliser le citoyen aux enjeux socio-politiques qui sous-tendent à la problématique de l'échec scolaire. De plus, les 4 présidents de partis seront conviés à un débat public dans le courant du mois d'octobre. Ce sera l'occasion pour eux de prendre position publiquement par rapport au mémorandum et à la réforme que nous attendons tous. Nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer les sujets qui y seront abordés: mixité et ségrégation, inégalités, formation initiale et continuée des enseignants, impact de la concurrence sur l'échec scolaire, triangle « échec scolaire-famille-école », redoublement et réorientations. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates de ces prochaines tables-rondes, auxquelles, nous l'espérons, vous viendrez nombreux.

Cécile Fanjul,
chargée de communication FFEDD

¹ Organisation de Coopération et de Développement Economiques



Identité des Ecoles de Devoirs dans les médias Halte aux idées reçues !

Dernièrement, rentrée oblige, l'enseignement était au coeur de la polémique. Cette période, propice aux reportages en tous genres, met l'éducation au centre des préoccupations professionnelles et personnelles de bon nombre d'entre nous. C'est dans ce contexte et avec effroi, que nous avons lu dans les quotidiens (*La Libre Belgique* et *Le Soir*) que les *Écoles De Devoirs*, sont des « **substituts payants qui prolifèrent dans le nouveau marché du soutien scolaire** ». C'était oublier que nos *Ecoles De Devoirs* sont reconnues par la Communauté française et qu'elles sont soumises à une réglementation qui leur interdit de réclamer plus de 2€ par jour! La FFEDD s'étonne que la presse fasse un tel amalgame... Il nous semble donc important de vous parler de ces articles « litigieux ».

D'aucuns nieront que la situation d'échec scolaire que vivent nos enfants est telle, qu'il n'est plus possible d'envisager nos missions sans d'abord pallier les lacunes scolaires des jeunes que nous accueillons. Mais qu'on arrête de clamer à tout va que nous faisons de la remédiation!!!! Les journalistes ont publié début septembre, un communiqué de presse de la Fapeo concernant l'enseignement en Belgique. Ils n'ont pas pris la peine de préciser dans leurs articles que les *Écoles De Devoirs* qui y étaient mentionnées n'ont rien de commun avec nos structures...

On en parle

La confusion vient du fait que certains organismes de remédiation privés utilisent à tort le nom "Écoles De Devoirs". Pour notre plus grand malheur, cette appellation n'est pas protégée. On ne peut donc même pas parler d'usurpation d'identité... Il est donc primordial de mettre tous les moyens en oeuvre pour qu'à l'avenir, plus personne ne tienne de tels propos à notre égard. Nous offrons une prise en charge complète, bien plus personnalisée qu'à l'école, et qui n'a rien de commercial! Pourtant, le parent à la recherche d'un soutien ne fera pas forcément la différence entre nous et les organismes de remédiation privés. C'est ce message que nous avons tenté de faire passer dans la presse, sans grand succès, il faut bien le reconnaître.

Partant de ce triste constat, nous avons décidé de réinterroger la Ministre Fonck à propos d'une éventuelle reconnaissance officielle du nom « *Ecoles De Devoirs* ». Le courrier que nous lui avons déjà adressé en janvier dernier à ce sujet, est malheureusement resté lettre morte.



De son côté, Philippe Gossuin, le président de la Commission d'Avis de *Ecoles De Devoirs*¹ a également réagi dans le courrier des lecteurs de *La Libre Belgique*, ce 11 septembre dernier. « *Cela me paraît inacceptable et injurieux pour les Écoles De Devoirs de les mettre sur le même pied d'égalité que des cours particuliers à 30 € de l'heure* », a-t-il déclaré. « *Celles-ci, depuis parfois plus de trente ans, se battent pour une meilleure insertion scolaire et sociale des enfants de milieux culturels moins favorisés. Les EDD reconnues par la communauté française disposent d'un personnel qualifié (ndlr : et pas forcément rémunéré...) et demandent une participation minime aux familles. Dans l'EDD dont je suis président, les enfants paient 1€ par jour, collation comprise* ». Et Philippe Gossuin de conclure: « *En 22 ans, j'ai rencontré des centaines d'enfants et de jeunes qui, grâce à l'EDD, reprenaient confiance en eux, en leurs capacités. Ils se réconciliaient avec l'école, faisaient des projets personnels* ».

Nous avons également pris des contacts avec Hakim Hedia, le président de la Fapeo. Ce dernier s'étonnait également que la presse ne nuance pas ses propos concernant les EDD. Il est tout à fait conscient du travail qui y est réalisé chaque jour pour aider les enfants en situations difficiles et leur parents... La collaboration entre la Fapeo et la FFEDD ne peut donc que se renforcer, puisque nous avons des objectifs communs.

Il est grand temps que l'identité « *École De Devoirs* » soit clairement définie auprès des médias. Gageons qu'avec la reconnaissance prochaine de notre appellation ainsi que celle attribuée au « brevet d'animateur / coordinateur en *Écoles De Devoirs* », la

¹ La commission joue un rôle consultatif auprès de la ministre Fonck



confusion dont nous sommes victimes ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir... Cette incompréhension entre la presse et la FFEDD en est la preuve éclatante... Certes, la Fédération doit au plus vite dissiper le malentendu auprès de son public et renforcer le message qu'elle veut faire passer. L'information et la représentation font partie de nos missions. Nous devons être plus présents encore dans le secteur de l'éducation et valoriser ainsi votre travail, par l'intermédiaire de la presse. Ainsi, il nous semble primordial de tisser des liens et

d'entretenir de bonnes relations avec la presse. En effet, et personne ne nous contredira, il faut absolument remettre les pendules à l'heure auprès du grand public qui a trop souvent tendance à nous mettre dans le même panier que celui des « marchands de devoirs ». Il y a du pain sur la planche...

Cécile Fanjul,
chargée de communication FFEDD



Revue de presse des Ecoles De Devoirs (EDD)

Femmes
D'AUJOURD'HUI

Dans le magazine **Femmes d'Aujourd'hui** du **18 septembre**, la Fédération a été interpellée afin de décrire ce qu'est une EDD ce qui nous a permis de préciser que « la réussite d'un jeune en EDD, c'est de comprendre le sens des matières scolaires autrement, afin de mieux les intégrer, par la suite, dans sa scolarité ».

VIVACITÉ

Sur les ondes de **Vivacité**, dans l'émission « **C'est vous qui le dites** » du **1er septembre**, notre détachée pédagogique, Anne Bockstael, a également été interviewée sur le niveau de lecture en Communauté française. « *La responsabilité n'est pas à mettre sur la tête de l'une ou l'autre partie. Tous les intervenants jouent un rôle important et complémentaire pour l'éducation des enfants dans l'apprentissage de toutes les matières* », a-t-elle déclaré à ce sujet. « *Il n'y a pas de recettes magiques. En EDD, nous formons les équipes pédagogiques. Elles essaient de faire de leur mieux. Nous fournissons des outils aux animateurs pour construire avec l'enfant. Mais il n'y a pas de miracle* », poursuit notre détachée « *Nous avons besoin que chacun s'investisse. L'enfant doit être motivé, mais ça ne vient pas que de lui. Il y a aussi les parents. De plus, nous avons absolument besoin du soutien de l'école. Il faut travailler en complémentarité avec les écoles et les familles et non pas chacun de son côté, pour que cette démarche aboutisse* ».

passé-partout

Le **passé-partout** du **24 septembre** consacre également un article aux Ecoles De Devoirs. « *C'est une démarche intéressante à plus d'un titre. Elles (Ndlr: les EDD) ne se cantonnent pas dans une simple aide aux enfants, suivant la fin des cours, (...) mais elles organisent aussi une foule d'autres activités pédagogiques ou ludiques. (...) Une façon de poursuivre la grande oeuvre pédagogique en sortant du carcan scolaire, au sens strict* ».



La Fédération au Salon de l'Education pour représenter le secteur!!! Les Ecoles De Devoirs ont pris des couleurs !

Du 15 au 19 octobre, le quinzième Salon de l'Education battait son plein au Namur Expo à Salzinnes. Comme chaque année, ce fût l'occasion rêvée pour la Fédération de partir en campagne pour représenter toutes les Ecoles De Devoirs de la Communauté française. Voici le bilan d'une semaine marathon...



d'écoles, ...) et de faire naître des collaborations qui n'auraient certainement pas vu le jour en d'autres circonstances.

Le Salon est un excellent moyen de se faire connaître auprès d'un public variés et de faire naître des collaborations...

C'est 5 jours de représentation, de permanence (samedi et dimanche compris) dans un brouhaha constant. Tout le monde y met du sien pour que les Ecoles De Devoirs fassent leur petit bonhomme de chemin et soient reconnues à leur juste valeur. Les Coordinations régionales de Namur, de Liège, du Hainaut et du Brabant wallon étaient elles aussi de la partie. Qu'elles soient donc ici chaleureusement remerciées pour leur présence et leur bonne humeur! Sans oublier les nombreux jeux de société que la Coordination régionale du Hainaut nous a prêtés, sans qui reconnaissons-le, nous n'aurions probablement pas convaincu autant de quidams de l'importance de nos mission!



Depuis plusieurs années, la Fédération met un point d'honneur à participer au Salon de l'Education à Namur. Lieu de ralliement pour tous ceux qui sont impliqués de près ou de loin dans le secteur de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, ce Salon est surtout l'occasion pour bon nombre d'entre nous de remettre son carnet d'adresses à jour. Les rencontres et les échanges au détour d'un stand sont souvent bien plus fructueux (car moins formelles) que n'importe quel contact pris en dehors de cet incontournable événement. Même si notre participation aux réjouissances s'avère fort onéreuse, nous considérons cela comme un investissement à long terme. Nous ne cessons de clamer à tout va qu'il faut parler des Ecoles De Devoirs. Le Salon est un excellent moyen de se faire connaître auprès d'un public varié (futurs enseignants, parents, directeurs



Les visiteurs étaient attirés par notre dernier cru : notre triptyque Ecoles De Devoirs, illustré par le dessinateur, Aster. Pour l'occasion, nous avons décidé de relancer l'idée du bloc-notes, avec la même illustration colorée que celle du feuillet EDD... Bingo ! Ils sont tous partis ! Les cahiers des formations organisées par la Fédération et les Coordinations régionales ont subi le même sort. Cela démontre un intérêt grandissant pour le secteur. De plus, les affiches sur les maths illustrant les réalisations effectuées par les enfants d'une Ecole de Devoirs (cfr. notre Filoche n°7 « T'es math ou pas ? ») ont également eu leur petit succès. Leur point commun ? Tous ces outils ont été retravaillés afin d'attirer le regard des passants...Pari réussi !!!



Seule ombre au tableau, l'éternelle discussion quant au nom que nous portons! Pour bon nombre des interlocuteurs avec qui nous en avons parlé, ce dernier est loin d'évoquer nos missions. Faut-il pour autant en changer? Là aussi, ce n'est pas aussi facile que l'on puisse le croire... Parce que choisir un autre nom équivaldrait pour beaucoup, à gommer le symbole de tant d'années de travail... Parce qu'on ne change pas de nom en un claquement de doigts, n'importe comment. La Fédération mène un véritable combat pour que ce nom, Ecole De Devoirs devienne un label, histoire que les petits malins qui se l'approprient à tort (ceux qui font partie du marché tant décrié des substituts payants à l'échec scolaire) se retrouvent le bec dans l'eau. C'est pourquoi, il est important de rappeler que lorsque vous êtes une Ecole de Devoirs reconnue par la Communauté française, vous devez le préciser près de votre logo, dans vos courriers, vos publications,... C'est le signe de reconnaissance de la Communauté

française; alors mettez-le en avant si vous souhaitez, comme nous, défendre le secteur et le magnifique travail qui y est réalisé!!!!

A l'issue de ce 15ème Salon, nous rentrons le cœur léger. Chacun s'est remis à l'ouvrage avec la certitude que nous sommes tous sur la bonne voie et que les choses bougent!! Nous avons eu l'occasion de tester les derniers outils (triptyque, cahier de formation, ...) que nous avons construits tous ensemble. Et, personne ne nous contredira, ces nouveaux supports véhiculent bien les messages que nous voulons faire passer... En continuant d'unir nos forces de cette manière, nous arriverons à renforcer notre identité !

Cécile Fanjul,
Chargée de communication à la FFEDD

■ ■ ■ Un événement exceptionnel pour rassembler de nombreux acteurs des EDD...



POSE·PHOTOS PAUSE·RENCONTRES ENTRE... ANIMATEURS EDD

**Le 7 novembre 2008 dès 9h30
Le Musée de la Photographie**

La **Fédération Francophone des Ecoles De Devoirs** vous convie à une journée exceptionnelle d'échanges et de rencontres entre **animateurs et coordinateurs en École De Devoirs**, toutes régions confondues, au cœur d'un site, haut en couleurs, à découvrir...

Le Musée de la Photographie
avenue Paul Pastur, 11
6032 Charleroi (Mont-sur-Marchienne)

(Facilité d'accès depuis la gare de Charleroi Sud)

AU PROGRAMME :

- ▶ Accueil de 9h30 à 10h00,
- ▶ De 10h00 à 12h00 : Nombreux ateliers pour découvrir le mystère et la magie de la photographie et échanger sur nos pratiques en Ecole De Devoirs,
- ▶ Lunch de 12h00 à 13h00,
- ▶ De 13h00 à 15h00 : suite des ateliers de la matinée,
- ▶ De 15h00 à 15h30 : Activité de clôture.



Calendrier des formations à venir...

Cette rubrique vous tient au courant des différentes formations organisés dans l'ensemble des Coordinations régionales.

Nouveauté pour cette année, l'ensemble de la programmation [septembre 2008 à juin 2009] se trouve à présent dans une brochure **Edition Spéciale de La Filoche**. Vous ne l'avez pas reçue ? Vous désirez en

disposer pour plusieurs membres de votre équipe ? N'hésitez pas à prendre contact!

Pour toutes informations complémentaires relatives aux modules de formation, n'hésitez pas non plus à interpeller la Fédération ou votre Coordination régionale !



La formation qualifiante, donnant accès au brevet d'Animateur ou de Coordinateur en École De Devoirs

« **Etre Animateur ou Coordinateur en École De Devoirs, ... un métier, une profession à part entière !** »

A noter dans l'agenda des professionnels qui souhaitent interroger leur pratique et obtenir le brevet d'Animateur ou de Coordinateur en EDD :

A La Louvière :

Les dates du module organisé sur La Louvière ont été modifiées. Il reste encore quelques places... Ne tardez pas à vous inscrire !

28 novembre, 8 et 9 décembre 2008 ; 12, 26 et 27 janvier 2009 ; 2, 3 et 23 mars 2009.

L'heure est également venue de récolter les inscriptions pour ceux qui désirent suivre ces mêmes modules, en **province de Liège**.

Si vous êtes intéressés par un travail de réflexion autour des multiples facettes et compétences développées au sein de votre travail en École De Devoirs, ne tardez pas à vous inscrire...

Infos pratiques :

- Formateurs : l'équipe de la FFEDD en partenariat avec COALA asbl et Nature et Loisirs asbl Louis Picalausa.
- Nombre de participants : 10 animateurs et 10 coordinateurs maximum.
- Dates : 15, 29, 30 janvier ; 12 et 13 février ; 12, 13, 27 mars et le 30 avril 2009.
- **Lieu : Espace Belvaux, 189 rue Belvaux à 4030 Grivegnée.**
- Horaire : de 9h à 16h.
- Prix : gratuit pour une EDD affiliée ; 50€ pour les non affiliées.
- Date limite d'inscription pour Liège : 15 décembre 2008.

Vous trouverez plus de détails concernant les contenus de la formation, en consultant le site www.ffedd.be



Des formations continues

► COORDINATION DES EDD DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON



Gestion mentale : niveau 1

Les 3, 4, 20 et 21 novembre 2008 : Module complet !



► COORDINATION DES EDD DE LA PROVINCE DU HAINAUT

Je conjugue, nous conjugurons... avec le sourire !



La formation abordera, de manière ludique, les notions de conjugaison de base, nécessaires à l'utilisation de la langue française, tout en apportant de nouvelles notions d'apprentissage, différentes de celles utilisées à l'école.

Annick Bonnefond est formatrice à la Cgé, Changements pour l'Égalité. Elle (re)visitera aux côtés des participants, l'ensemble de ces notions, en privilégiant bien entendu une méthodologie active et participative.

Les 16, 30 janvier et le 13 février 2009 de 9h à 13h.

Maison des Associations de La Louvière, Place Mansart, 21-22 à 7100 La Louvière.

16 participants maximum.

Date limite d'inscription : 15 décembre 2008.

Infos complémentaires : voir p. 31 du Cahier des formations.

► ASSOCIATION DES EDD DE LA PROVINCE DU LIEGE

Aedl



Apprendre à apprendre : initiation à la gestion mentale

Donner des outils aux animateurs pour mieux répondre aux questions suivantes : comment apprendre à apprendre aux enfants ? Comment découvrir et optimiser toutes les compétences ? Comment leur permettre de mieux réussir ?

La formation propose de comprendre les différentes composantes de la gestion mentale, de pratiquer l'auto-observation pour savoir, soi-même, comment on apprend, de vivre la découverte de la diversité des fonctionnements des gestes mentaux au sein d'un groupe.

Pierre-Paul Delvaux est formateur en gestion mentale, volontaire en EDD, conteur.

Les 27 novembre, 4 et 11 décembre 2008 ; 8 et 22 janvier et le 19 février 2009 de 9h à 13h.

Espace Beekman, rue Beekman, 26 à 4000 Liège.

16 participants maximum.

Infos complémentaires : voir p. 12 du cahier des formations.

Préjugés et stéréotypes

Familiers des ambiances multiculturelles dans les Ecoles De Devoirs, il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours facile de travailler avec des populations d'origines diverses : nous sommes souvent confrontés à nos propres limites d'une part ; d'autre part, les enfants et les jeunes entre eux ne font pas toujours preuve d'ouverture d'esprit et de respect de l'autre et de la différence.

La formation propose de déconstruire les stéréotypes et les préjugés en lien avec l'exclusion sociale et le travail en milieu multiculturel.

Hanife Catalkaya est psychologue, responsable de projets chez Lire et Ecrire Verviers.

Les 3, 10 et 17 février ; 3 et 24 mars et le 2 juin 2009 de 9h à 13h.

Asbl Sima, rue de la Grappe, 22 à 4800 Verviers.

16 participants maximum.

Infos complémentaires : voir p. 30 du cahier des formations.



► COORDINATION DES EDD DE LA PROVINCE DE NAMUR · LUXEMBOURG



Alpha

La formation vise à comprendre la problématique des enfants (population locale et primo arrivants) et acquérir des méthodes et des outils pour faciliter le travail avec eux.

Kadri Agha, anthropologue, **Paul Jacques**, psychologue et directeur de la Clinique de l'Exil (Namur) et **Ahmed Akhim**, directeur du Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie.

Les 28 novembre ; 5 et 12 décembre 2008 de 9h à 13h.

Hall polyvalent de Plomcot, avenue des Champs Elysées à 5000 Namur.

16 participants maximum.

Infos complémentaires : voir p. 29 du cahier des formations.

Brain Gym® : une matinée d'initiation

Les activités en Brain Gym® appartiennent au groupe des approches éducatives qui utilisent des mouvements et des activités motrices et artistiques pour développer notre potentiel.

La formation propose d'aider chacun à utiliser et à gérer au mieux ses compétences, grâce à un meilleur équilibre corps-mental, pour une vie plus épanouissante.

Marie-Anne Saive, économiste de formation.

Il y a plusieurs années, face aux difficultés scolaires de sa fille, elle est amenée à chercher et à découvrir des alternatives au soutien scolaire. Sa rencontre avec la kinésiologie éducative et particulièrement le Brain Gym®, la feront se réorienter professionnellement. Aujourd'hui, praticienne en kinésiologie, elle forme de nombreux enseignants du fondamental au Brain Gym®.

Le 16 janvier 2009 : de 9h30 à 12h30.

Hall polyvalent de Plomcot, avenue des Champs Elysées à 5000 Namur.

16 participants maximum.

Infos complémentaires : voir p. 16 du cahier des formations.

Gestion de projets

La formation propose de dessiner les différentes étapes d'un projet : de sa naissance à sa concrétisation. Cette préparation devrait permettre aux participants de préparer la Journée annuelle des EDD de Namur/Luxembourg, au printemps 2009.

Charles Hutlet, coordinateur de la Coordination régionale de Namur/Luxembourg et l'équipe de formateurs de la FFEDD.

Date à définir au 1er trimestre 2009.

Hall polyvalent de Plomcot, avenue des Champs Elysées à 5000 Namur.

Infos complémentaires : voir p. 20 du cahier des formations.



► LAISSEZ-VOUS ENCORE TENTER...

...par un déjeuner-débat ou une matinée de réflexion autour d'une thématique originale qui pose ou qui peut poser question, tout en suscitant le débat entre acteurs du secteur des Écoles De Devoirs !

EN PROVINCE DE LIEGE

■ **Les Lundis cré-actifs** : de 9h à 12h à l'Aedl, rue Stéphany 7 à 4000 Liège

Le **3 novembre 2008** : différentes techniques de **feutrage de la laine**.

Le **1er décembre 2008** : sujet à déterminer

Le **5 janvier 2009** : sujet à déterminer

■ **Un déjeuner-débat** : petit déjeuner de 9h à 9h30 ; débat jusque 12h30 à l'Espace Beeckman, rue Beeckman 26 à 4000 Liège

Le **18 décembre 2008** sur le thème des **Sans-papiers** et des **demandeurs d'asile**.

■ **Les réunions de la Coordination** : de 9h à 12h

(Plus particulièrement pour les coordinateurs des EDD affiliées à l'Aedl)

Le **6 novembre 2008** : à **Verviers** - lieu à déterminer

Le **13 janvier 2009** : à **Liège** - Aedl - rue Stéphany 7 - 4000 Liège

Le **27 janvier 2009** : à **Verviers** - lieu à déterminer.

EN PROVINCE DU HAINAUT

■ **Un groupe de travail** : sur le thème de **la loi** et de **la sanction**

Il y a 2 ans, suite au cycle de matinées sur l'enfant-roi, la Coordination a proposé de mettre sur pied un groupe de réflexion, visant à réfléchir sur la manière dont on fait respecter les règles en EDD.

Les objectifs de ce groupe de travail, animé par Catherine Marbaix et Caroline Salvatori de la CEDDH sont :

- Faire un état des lieux sur la manière d'établir les règles en EDD :
 - Y a-t-il un règlement ?
 - A qui est-il appliqué (parents/enfants/animateurs...)?
 - Comment le faisons-nous appliquer ?
 - Qui l'a conçu ?
 - Quels en sont les points positifs et négatifs ?
 - Nous garantit-il des conditions de travail sereines ?
 - Nous protège-t-il d'éventuelles dérives ...
- Réfléchir ensemble à une nouvelle manière d'aborder le respect des règles en EDD :
 - Comment concevoir et mettre en place un R.O.I ?
 - Comment s'assurer de son respect ?
 - Quelles sanctions prévoir ?

Ce groupe (16 personnes max.) est réservé aux membres de la CEDDH. Il est accessible aux équipes complètes ou aux animateurs/coordonateurs pour autant que ceux-ci s'engagent à reporter le travail auprès de leur équipe.

1ère date : le **21 novembre 2008** de 9h à 12h à l'Auberge de Jeunesse de **Mons**.

Inscription gratuite obligatoire.

Le calendrier précisant les dates et lieux des réunions suivantes sera élaboré avec les participants.

DOSSIER

Sécurité et prévention

Des pistes pour mener nos actions en toute sécurité

INTRODUCTION

PENSER ET AGIR À LA PRÉVENTION pp. 14-16

SÉCURITÉ AU NIVEAU PHYSIQUE

ENFANTS ET ANIMATEURS SUR LA ROUTE : MIEUX VAUT PRÉVENIR... pp. 17-19

LA SÉCURITÉ, UNE AFFAIRE POUR TOUS ! p. 20

PHARMACIE & TROUSSE DE SECOURS pp. 21-22

L'HYGIÈNE : L'AFFAIRE DE TOUS ! p. 23

SÉCURITÉ AU NIVEAU PSYCHOLOGIQUE

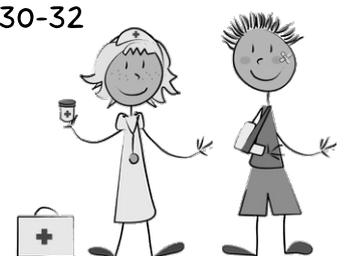
UN ENFANT ACCUEILLI DANS UN LIEU SÉCURISÉ ET SÉCURISANT pp. 24-26

POINT DE VUE JURIDIQUE

ET LA RESPONSABILITÉ DES ANIMATEURS DANS TOUT ÇA ? pp. 27-29

POUR EN SAVOIR PLUS

Formations, ouvrages, outils... pp. 30-32





Penser et agir à la prévention

Les attitudes de l'animateur en École De Devoirs constituent l'un des premiers enjeux relatifs à la sécurité. Il doit adopter des réflexes indispensables pour ne pas mettre l'enfant en danger. Il doit également assumer le rôle d'éducateur en faisant prendre conscience aux enfants des dangers potentiels. En effet, si certains petits accidents font partie de la vie de l'enfant et de son apprentissage du risque, d'autres, plus graves, peuvent et doivent absolument être évités. Il est donc important de bien connaître le développement de l'enfant. A chaque âge, les apprentissages sont différents. Chaque enfant grandit et progresse à son rythme. En tant qu'adulte, il nous faut tenir compte de l'évolution des connaissances et des capacités de chaque enfant. C'est avec l'enfant que nous pourrions éloigner le risque, le maîtriser, apprendre et vivre la sécurité. Notre capacité d'écoute et notre vigilance constituent la meilleure des préventions. Avec les enfants, nous pouvons réaliser une charte car lorsqu'on parle de sécurité, il y a toute une série de règles à mettre en place. Ces dernières seront plus facilement acceptables par l'enfant si elles sont pensées et réfléchies avec lui. Les dangers se trouvent partout, il est donc très important de penser et d'agir à la prévention.

La vie à l'École De Devoirs

La sortie des écoles et l'arrivée à l'EDD

Une circulation de plus en plus dense, des automobilistes de plus en plus pressés, des trottoirs trop souvent inaccessibles ou encombrés par de nombreux véhicules,... Tant de difficultés qui nous placent en insécurité sur le chemin de l'École De Devoirs et pour lesquelles nous n'avons pas de solution. En revanche, **au sein de notre EDD, nous pouvons parler aux enfants de la sécurité routière** (passage pour piéton, feu

tricolore,...). Un animateur peut parfois être amené à aller chercher seul une vingtaine d'enfants dans une école. C'est pourquoi, il est important de faire prendre conscience du danger aux enfants. Il est primordial **d'établir des règles de sécurité claires et précises** (exemples : Pour traverser une route, on attend l'animateur, on marche en groupe, on ne court pas sur les trottoirs,...). On peut également définir des points de rassemblement sur le chemin et demander à l'enfant qui aura le rôle de chef de rang de s'arrêter à certains endroits en vue d'attendre tout le groupe. Il est donc aussi très important d'avoir confiance en l'enfant dans son rôle de chef de rang et en général, les enfants prennent beaucoup de plaisir à assumer ce rôle.



 **Au sein de l'École De Devoirs**

Chutes, coups, coupures, brûlures, piqûres, asphyxie par obstruction, intoxication,... Une multitude

d'accidents peuvent se produire au quotidien. Certains ne sont pas prévisibles comme une piqûre d'insecte mais nous devons cependant rester vigilant et le fait de mettre des règles en place peut prévenir certaines piqûres (Exemple : demander aux enfants de ne pas sortir dehors avec des boissons sucrées et encore moins avec une canette dans laquelle pourrait se glisser une guêpe ou autre insecte). Etant donné que nous savons difficilement gérer ce problème de piqûres, il est important de bien gérer les soins qu'on va apporter à l'enfant victime d'une piqûre.

Il faut :

- 1) S'assurer qu'il n'y a pas de problème d'allergie chez la victime,
- 2) Savoir exactement de quel type de piqûre il s'agit (moustique, guêpe, ortie,...),
- 3) Avoir dans la trousse de secours un tire

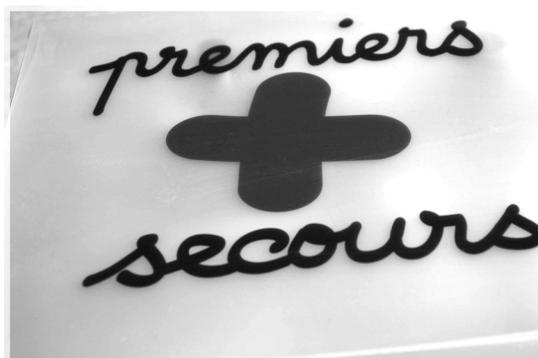
Tout animateur devrait se former sur les premiers soins

venin.

Les chutes et les coups sont les accidents les plus souvent rencontrés à l'EDD.

Un enfant est pressé d'aller dans le jardin. Dans sa course, il chute car son lacet n'était pas attaché, car il trébuche sur un objet, car un autre enfant le pousse,...

En tant qu'animateur, nous devons avoir nos sens en éveil tout le temps. Etre attentif aux moindres détails susceptibles de provoquer l'accident. Certains sont facilement observables comme la chaussure non lacée, d'autres sont moins évidents et relèvent de règles de citoyenneté et de respect. Il est donc primordial de bien observer et de bien comprendre l'ensemble de la situation et



d'intervenir auprès des enfants par un dialogue en mettant l'accent sur les conséquences de tel ou tel acte.

Les coupures et les brûlures peuvent être aussi présentes en EDD. Lors des activités de bricolage, nous mettons souvent à la disposition des enfants, du matériel tel que : ciseaux, colle, ... Nous ne sommes pas sans savoir que certains objets présentent un réel danger pour l'enfant s'ils ne sont pas manipulés correctement. A nous, animateur, de redoubler de prudence et d'être vigilant.

Certaines coupures peuvent être plus graves. Dans certains établissements, la présence de portes vitrées donnant sur l'extérieur est positive car elle permet à l'éducateur seul d'avoir quand même un regard sur l'extérieur mais elles peuvent constituer un réel danger pour les enfants. Quand nous observons un enfant, nous pouvons constater qu'un enfant ne marche pas, la plupart du temps, il court. Il court et parfois même sans regarder devant lui et c'est à ce moment là, que la catastrophe peut arriver. L'animateur peut dialoguer avec les enfants, attirer l'attention de ces derniers sur le danger que représente cette porte vitrée. Mais, il n'arrivera pas à empêcher l'enfant de courir. Cet accident, nous l'avons vécu dans notre EDD. Un enfant se rend aux toilettes dans un local où se trouve une porte vitrée. Lorsqu'il sort des toilettes, l'enfant court pour rejoindre le groupe. Dans sa course, son attention se porte sur quelque chose qui se trouve derrière lui. Il court encore et ne regarde toujours pas devant lui. Quelques secondes après c'est l'accident. Cet enfant est passé au travers de la vitre. Dans cet exemple, l'animateur est devant une situation qui, au départ, est banale et sans danger potentiel et pourtant, par la suite, devient une



situation grave.

Les soins apportés à la victime sont très importants dans ce cas c'est pourquoi, **tout animateur devrait se former sur les premiers soins** à apporter aux enfants en cas d'accident. Cette formation devrait être continue car il est bon d'entretenir nos connaissances dans ce domaine. Cette formation aide également les animateurs à gérer au mieux leurs craintes, leurs émotions et à apprendre à garder leur sang-froid face à une situation difficile.

Certaines brûlures peuvent être prévisibles et notamment celles causées par les rayons du soleil. Si nous organisons un grand jeu à l'extérieur par beau temps, n'oublions pas de protéger la peau des enfants en appliquant un lait protecteur « ultra haute protection 50+ » sur le visage, les bras, la nuque et les jambes. N'oublions pas également le chapeau ou la casquette sur la tête et ce, pour prévenir les insulations. Il est également conseillé de porter des

lunettes de soleil.

D'autres brûlures peuvent survenir de manière accidentelle. Sur le temps de midi le mercredi, les enfants reçoivent du potage en hiver. Un enfant renverse la soupe et se brûle. La brûlure n'a pas pu être évitée, les soins à apporter à la victime doivent être immédiats. Il faut placer la zone brûlée 20 minutes sous l'eau à une température de 20° et à une distance de plus ou moins 20 centimètres du robinet afin que le jet d'eau ne soit pas trop fort.

Remarque générale pour les différents accidents rencontrés en EDD :

Il faut savoir que l'animateur ne pose pas d'acte médical, il observe l'ensemble de la situation, il essaie de comprendre le pourquoi et le comment de l'accident, il apporte soutien, réconfort, écoute à la victime et seulement si il est certain de ce qu'il fait, il peut donner les premiers soins. Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir car nous pouvons mettre encore plus en danger la victime.

Les sorties extérieures

Il faut bien organiser la sortie. Les animateurs se renseignent sur les tenants et les aboutissants, tout doit être connu avant le départ.

Il faut bien préparer la sortie avec les enfants. Diverses consignes de sécurité pourront être données préalablement. S'il y a plusieurs groupes, l'enfant sait dans quel groupe il est et quels sont les animateurs responsables de son groupe. Expliquer aux enfants le déroulement de la journée afin qu'il puisse prendre des points de repère et pour les plus jeunes plus craintifs, c'est rassurant et sécurisant. Nous pouvons préparer avec les enfants, des signes qui permettront de les reconnaître plus facilement (collier, bracelet, foulard,...). Sur ces derniers, les nom et prénom de l'enfant ainsi que l'adresse de l'EDD et un numéro de GSM d'un animateur responsable seront inscrits.

Pour ces sorties extérieures, le nombre d'accompagnateurs est très important. Notre décret nous impose des nombres et il est plus qu'essentiel de les respecter. Idéalement, il faut être au moins 2 animateurs par groupe d'enfants. De

cette manière, en cas de problème (un enfant se perd, un enfant chute,...) le

groupe est pris en main par un des deux animateurs pendant que l'autre animateur se charge de l'enfant perdu ou blessé. Si les différents groupes se trouvent sur un même site, il est important qu'ils puissent communiquer ensemble afin de s'assurer que tout va bien et au moins en cas de problème pouvoir demander de l'aide.

Il faut toujours emmener avec nous la trousse de secours, il vaut mieux prévenir que guérir !

POUR MOI LA SECURITE EST AVANT TOUT UNE HISTOIRE DE PREVENTION. IL FAUT OUVRIR L'ŒIL ET LE BON !!!

Nancy Jacques,
animatrice à l'Oasis Familiale, EDD à Hannut

La sécurité au niveau physique

Enfants et animateurs sur la route : mieux vaut prévenir...

Chaque jour, de nombreux enfants empruntent les chemins de l'école, de l'EDD ou encore pour rejoindre les lieux où se déroulent leurs multiples activités extrascolaires...

Seuls ou accompagnés, à pied, à vélo ou en voiture, les enfants sont amenés à côtoyer un trafic de plus en plus important. Cependant ils l'affrontent selon des capacités et des limites qui leur sont propres. Ils manquent en effet souvent d'expérience et d'assurance et recourent parfois à certains gestes inattendus.

Formant le groupe des personnes les plus vulnérables sur la voie publique, nous devons de leur réserver une attention particulière. L'éducation à la sécurité routière revêt toute son importance pour minimiser les risques et les conséquences des accidents.

Les enfants n'ont pas de freins !

La perception des distances ou de la vitesse n'est pas la même chez un adulte que chez un enfant. Ce dernier n'a, par exemple, pas la même conscience du temps d'approche des voitures. De plus, il a tendance à attribuer à l'objet qu'il perd en jouant, une valeur affective qui peut lui faire perdre toute notion de danger.

Un petit jeu de reconnaissance du quartier semble recommandé pour lui apprendre à repérer, puis à comprendre et à respecter certaines consignes de sécurité.

En effet il semble primordial qu'il puisse acquérir les bons réflexes et des comportements prudents et anticipatifs.

Lui signaler les dangers ou lui montrer notre inquiétude ne suffira pas. En règle générale, il est recommandé de profiter de chaque occasion de sortie pour expliquer ce que l'on fait et lui donner des conseils qu'il est capable de comprendre, en fonction de son âge.

Ces différents moments d'apprentissage l'aideront à prendre confiance et à devenir davantage conscient des éventuels dangers qui peuvent survenir quand il sera amené à effectuer seul un trajet.

Il est notamment important et en guise d'exemple, qu'il reconnaisse pour sa sécurité, les avantages de marcher au milieu d'un trottoir. On peut également lui recommander d'être attentif aux voitures qui peuvent sortir des garages ou des allées. On peut encore le faire réfléchir aux endroits qui ne possèdent ni de trottoir, ni d'accotements et où il doit laisser la priorité aux véhicules qui y circulent.

Les as du vélo...

Le vélo est un mode de déplacement que les enfants affectionnent particulièrement. C'est pourquoi, pour circuler en toute sécurité et courir le moins de risques possibles, mieux vaut leur apprendre quelques petits conseils de prudence.

Plusieurs animations peuvent être vécues avec les enfants de manière à leur faire comprendre ces différents conseils.

Les exercices pratiques, en milieu protégé et par la suite, en rue, revêtent une grande importance. Il s'agit de préparer les enfants à participer à la circulation en tant que cyclistes mais aussi en tant que futurs usagers de la voie publique.

Cet apprentissage global impliquera la mobilisation de nombreuses compétences cognitives, psychomotrices, affectives et sociales.

Pour ceux qui n'en sont pas encore convaincus, nous les invitons à parcourir ces informations sur le site belge de Pro Vélo qui regorge de renseignements pratiques, techniques et juridiques qui vous aideront à préparer les activités d'éducation à la sécurité routière. (www.provelo.org)



Des outils pédagogiques au service de la prévention.

De nombreuses associations se sont déjà penchées sur la problématique de prévention sécuritaire sur la route et proposent un ensemble d'activités à mener avec des enfants, autour de plateaux de jeux coopératifs ou sur cd-rom. Nous vous invitons à rejoindre la rubrique "Pour en savoir plus", en fin de dossier (p.30), pour découvrir quelques outils épinglés parmi d'autres, ainsi que des pistes de formations continues, glanées ci et là, en lien avec la thématique.

Incontournable cependant, ce détour sur la présentation d'un outil élaboré par des enfants en Ecole De Devoirs, au service de la prévention sécuritaire !



C'est l'Ecole De Devoirs ReForm-Verviers qui a mené ce projet, donnant lieu à la création d'un **jeu éducatif** de prévention « **Les Touva sur le chemin de l'école** ». Ce projet a eu pour objectif de prévenir le sentiment d'insécurité aux abords de l'école, avec une dizaine d'enfants, âgés de 6 à 12 ans, souvent livrés à eux-mêmes. Ces derniers ont participé à toutes les étapes de la création du jeu avec l'aide de l'agent de quartier, d'une illustratrice et des animatrices de l'association. L'objectif du jeu est de responsabiliser les enfants et de leur communiquer des solutions, face à tous types de situations.

En désirant créer un univers sécurisant, les enfants ont inventé une histoire : Les princes et les princesses de la famille Touva, du monde de l'Insouciance, ont fait des bêtises. Pour leur apprendre à être responsables de leurs actes, leurs parents, le Roi et la Reine, les envoient dans le monde réel où ils doivent surmonter des épreuves et

montrer que la sécurité est importante pour eux, à travers ces dernières.

Au fil du jeu, les enfants sont amenés à répondre à des questions réparties en trois grands thèmes :

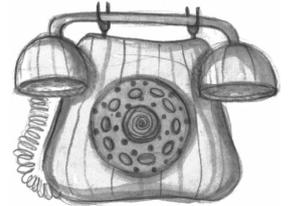
1. En société

Tout ce qui se rapporte à la vie quotidienne.



Tu rentres seul chez toi, tes parents sont absents et tu t'aperçois que la porte est ouverte ou qu'une fenêtre est brisée. Que fais-tu ?

Réponse : Tu n'entres pas, tu t'éloignes et tu préviens un adulte ou tes parents de la situation en leur disant où tu es et surtout que tu n'es pas en danger.



2. En route

Tout ce qui est relatif à la sécurité routière.



Un agent de police qui lève le bras droit quand il règle la circulation signifie que...

Réponse : Tout le monde doit s'arrêter, dans toutes les directions de circulation.



3. En pratique

Tout ce qui concerne les panneaux routiers et les pictogrammes.



Lorsque tu regardes la télévision, il y a parfois ce carré en bas à droite de ton écran. Explique ce qu'il veut dire !

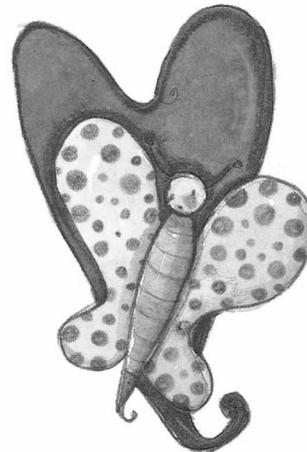


Réponse : Ce carré signale qu'il s'agit d'émissions déconseillées aux enfants de moins de 12 ans.

Enfin, les joueurs ont également la surprise de devoir de temps en temps mimer ou réaliser d'autres tâches avec les cartes « Bouh ! » qui sont parfois très surprenantes... Comme...

"Mime - L'agent de police se trouve à un carrefour et laisse passer les usagers de la route qui viennent face à lui. "

Anne Bockstael,
Détachée pédagogique à la FFEDD



Bouh!

Formations à l'utilisation de cet outil pédagogique



La Fédération, aux côtés de l'asbl ReForm, vous propose des animations pour vous accompagner dans l'appropriation de cet outil. Celles-ci s'adressent aux coordinateurs, animateurs, volontaires,... en Ecole De Devoirs, les vendredis matins de 9h30 à 12h30.

Dans un souci d'organisation pratique, les dates précises seront choisies en fonction de la demande.

Afin d'ouvrir cette activité au plus grand nombre, l'équipe d'animation peut se déplacer sur l'ensemble du territoire de la Communauté française.

Intéressé(e)(s) : une première date à retenir : le **21 novembre 2008 sur Liège !** (Lieu à préciser)

A la fin de la séance, un jeu sera distribué gratuitement à chaque association représentée, afin de l'utiliser dans le cadre de vos activités pédagogiques en EDD !

Inscriptions : FFEDD, 081/24.25.21. ou info@ffedd.be au plus tard pour le 14 novembre 2008 !



La sécurité, une affaire pour tous!

Les Ecoles De Devoirs ne sont pas des lieux dans lesquels nous ne faisons que des devoirs!

De multiples activités y sont organisées dans et en dehors de l'enceinte du milieu d'accueil.

La sécurité durant ces moments de vie est aussi à réfléchir; le dicton « Il vaut mieux prévenir que guérir » ne parle-t-il pas de lui même ?

Voici une liste de questions, de réflexions (non-exhaustives) qui ont pour objectif de vous aider à « penser » la sécurité sous différents angles, parmi lesquels:

- ✓ En début d'année ou lors de l'inscription, faire compléter une fiche médicale peut s'avérer plus qu'utile...
- ✓ L' animation envisagée est-elle adaptée à notre public?
- ✓ L' encadrement est-il suffisant ou faut-il faire appel à d'autres personnes?
- ✓ Un repérage du trajet peut éviter bien des soucis lors d'une sortie...
- ✓ Lorsque l'on quitte l'EDD pour une sortie, une trousse de secours doit accompagner le groupe.
- ✓ La sortie risque-t-elle de se terminer le soir? Si oui, n'oublions pas de prendre le matériel nécessaire afin de pouvoir signaler notre présence aux autres usagers de la voie publique.
- ✓ La sortie est-elle nécessaire ou est-elle juste une excuse d'occupation?
- ✓ Les sorties sont préparées et réfléchies en équipe.
- ✓ N'oublions pas d'adapter l'habillement des enfants, en fonction du climat: casquette, ciré, bottes, manteau, pull...
- ✓ Si la sortie se fait dans un lieu à forte fréquentation, ne pas hésiter à donner à l'enfant une fiche individuelle avec nom + prénom, personne responsable, tél, organisme qui organise la sortie.

L'accident est évitable mais pas impossible.

S'assurer de la sécurité physique n'est pas seulement prévoir les risques, c'est aussi être conscient que :

- ✓ le point de vue de l'enfant est différent de celui de l'adulte (les dangers ne sont pas les mêmes)
- ✓ la perception du temps et de l'espace par l'enfant n'est pas celui de l'adulte. (ex: le temps d'exposition avant le risque d'insolation passe de 10' pour l'enfant à 1h pour l'adulte, le temps nécessaire à la perception du mouvement d'une voiture est beaucoup plus long, ...)
- ✓ certaines règles doivent tenir compte du niveau de développement de l'enfant.

N'oublions pas non plus que l'enfant est en plein apprentissage de la vie, il découvre les choses et découvre aussi le danger. Lui prémacher le travail, en le surprotégeant, n'est pas non plus une solution.

Laissons-lui le droit de l'essai-erreur, poussons-le à l'autonomie face au danger, laissons le vivre!

N'oublions pas malgré tout que notre rôle, en qualité d'animateur, est d'encadrer cet apprentissage, d'accompagner l'enfant dans cette découverte.

Afin de compléter cet article, je vous invite à consulter le référentiel psychopédagogique de l'ONE aux pages 79-86 du livret V.

Animer en toute sécurité, c'est aussi être capable de prendre la mesure du risque. En effet, le risque est inhérent à toute activité.

Fausto Lorenzi,
formateur à la FFEDD

La pharmacie

La pharmacie, c'est l'ensemble des médicaments et du matériel de soin conservés dans une armoire ou une valise accessible uniquement à l'équipe d'animation et plus particulièrement à celui ou ceux qui sont désignés pour la gérer. **La pharmacie est indispensable.** Le rôle de la pharmacie n'est évidemment pas de se substituer au médecin ni au pharmacien : son contenu doit permettre de dispenser les premiers soins et de gérer les questions de santé de la vie quotidienne.

Contenu-type de la pharmacie

Il n'existe pas de contenu idéal en tant que tel, mais certains éléments sont incontournables : du petit matériel (thermomètre, pince à épiler, compresses, sparadrap,...), quelques produits à usage externe (désinfectant, pommade contre les piqûres d'insectes ou les coups,...) ou interne (antidouleur, anti-diarrhéique, pastilles contre le mal de gorge, ...). Il est utile également de disposer d'un mode d'emploi de tous ces produits et ustensiles ainsi qu'un répertoire proposant les réponses adéquates aux petits bobos (échardes, contusion, piqûres d'insecte, ...) et une liste des numéros de téléphone utiles.



© pandore - Fotolia.com

1. Matériel

- X Thermomètre
- X 1 paire de ciseaux
- X 1 pince à écharde
- X Gants à usage unique

Matériel réservé au nettoyage des plaies:

- X Gants de toilette jetables
- X Essuie(s)
- X Savon doux

2. Pansements

- X Ouate hémostatique (contre le saignement de nez)
- X Compresses stériles en sets individuels de différents formats
- X Rouleaux de sparadrap micropores
- X Pansements d'urgence adhésifs
- X Bandes Velpeau
- X Bandes cambric 10 cm et 5 cm

3. Produits pharmaceutiques à usage externe

- X Désinfectant
- X Crème solaire indice élevé (écran total si nécessaire)
- X Pommade réparatrice en cas de brûlure solaire
- X Repellant (répulsif) insectes
- X Crème ou gel anti-inflammatoire

4. Produits pharmaceutiques à usage interne

- X Antifièvre et antidouleur : paracétamol (voie orale)

LA TROUSSE DE SECOURS

La trousse de secours n'est pas une pharmacie bis. Elle est constituée des éléments de base nécessaires pour bien réagir aux incidents pouvant intervenir lors d'une balade ou d'un jeu extérieur, contenu dans un sac facilement transportable (un sac banane par exemple) et identifiable.

Il est également important de vérifier régulièrement l'état de la trousse et de la réapprovisionner si nécessaire avec les éléments de la pharmacie.

Contenu-type de la trousse de secours



© shocky - Fotolia.com

Cette liste est donnée à titre indicatif, afin de donner des repères.

Le contenu doit évidemment être adapté en fonction du public accueilli, des circonstances et lieux particuliers.

On peut par exemple y ajouter de la crème solaire (écran total) ou un thermomètre digital.

Ce contenu médical sera utilement complété par un "mode d'emploi" de la trousse de secours et une liste des numéros de téléphone utiles.

- x Désinfectant
- x Compresses stériles en emballages individuels
- x Pommade anti-inflammatoire
- x Sparadrap (micropore)
- x Bandes Velpeau
- x Pansements adhésifs
- x Ciseaux

- x Pince à échardes
- x Bande cambric
- x Gants à usage unique
- x Thermomètre
- x Couverture de survie aluminium

Pharmacie conseillée dans les garderies scolaires
(Validé par le Collège des conseillers pédiatres de l'ONE le 24 avril 2008)

L'hygiène : l'affaire de tous !

La sécurité dans un lieu d'accueil pour enfants n'est pas seulement liée à la prévention des accidents physiques. En effet, le respect de certaines règles d'hygiène y joue un rôle particulièrement important.

D'une part, nous parlons de l'hygiène des bâtiments mais aussi de l'hygiène alimentaire.

En effet, étant le dernier maillon de la chaîne alimentaire, nous avons un rôle à jouer dans la sécurité alimentaire des personnes que nous accueillons dans nos Ecoles De Devoirs. C'est pourquoi nous avons le devoir de respecter certaines règles, afin de garantir la sécurité de chacun.

L'**hygiène alimentaire** répond à des critères de sécurité simples qu'il nous suffit d'appliquer en connaissance de cause. Parmi ceux-ci, nous souhaitons pointer ceux qui concernent:

- - le respect de la chaîne du froid,
- - la propreté des lieux où la nourriture transite et/ou est stockée,
- - le respect des dates de péremption,
- le suivi des stocks de nourriture,
- l'hygiène physique des personnes qui sont en contact avec la nourriture,



De même, n'oublions pas de réfléchir au respect de ces mêmes **règles d'hygiène, lors de nos sorties**, excursions et autres déplacements.

Si vous organisez vous même les goûters de nos chères petites têtes blondes, n'oubliez pas de le faire de manière équilibrée et dans le respect des convictions de chacun.

Une cellule spéciale l'AFSCA (Agence Fédérale de la Chaîne Alimentaire) vous permet d'obtenir des informations objectives, concernant la sécurité alimentaire.
0800/13 550 - info@afsca.be

Rappelons encore que selon l'article Art. 8. du code de qualité de l'ONE, « le milieu d'accueil, dans une optique de promotion de la santé et de santé communautaire, veille à assurer une vie saine aux enfants ».

© Cruz Pintor - Fotolia.com

Concernant l'**hygiène des bâtiments**, nous nous devons d'accueillir les enfants dans nos EDD, de manière à ce qu'ils puissent y vivre sainement leur passage.

Ainsi, n'oublions donc pas de respecter certaines règles d'hygiène, comme celles liées:

- à la propreté du lieu d'accueil,
- au respect de l'intimité de chaque personne fréquentant l'EDD,
- à la permission offerte à chaque enfant de vivre dans un espace sain et aéré,
- à la mise en place d'un système qui responsabilise les utilisateurs de ce lieu de vie.

Le respect de règles d'hygiène élémentaires est donc bien l'affaire de tous! Pensons-y!

Fausto Lorenzi,
formateur à la FFEDD



© Cruz Pintor - Fotolia.com

Point de vue psychologique

Un enfant accueilli dans un lieu sécurisé et sécurisant.

La filoché¹ n°4 portant sur la sécurité des bâtiments nous a largement éclairés sur les conditions nécessaires et suffisantes à mettre en place pour s'assurer de la conformité du lieu d'accueil.

A présent, nous vous invitons à réfléchir sur les modalités d'accueil que vous réservez aux enfants qui fréquentent l'École De Devoirs afin qu'ils s'y sentent sécurisés, prêts à agir dans un cadre de vie qui les aide à s'exprimer et à grandir.



Nos postures, en qualité d'animateur.

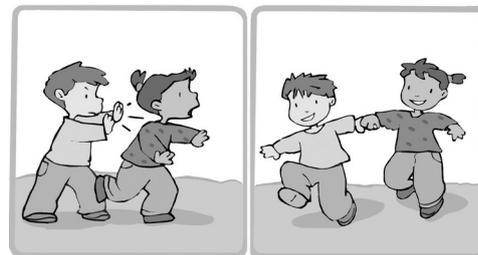
Le référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité, récemment édité par l'ONE, appuie cette démarche réflexive, en éclairant diverses pratiques caractérisant les attitudes professionnelles au sein d'un milieu d'accueil.² En fonction du nombre d'animateurs présents, nous pouvons en effet être attentifs à tenter de réunir les meilleures conditions qu'il soit pour rendre possible leurs diverses expressions. L'objectif visé étant bien entendu de favoriser la mise en place d'un **climat de confiance et de sécurité** autour de l'enfant qui découvre l'École De Devoirs et qui y vit quelques heures par semaine.

Parmi ces pratiques, certaines équipes sont attentives à :

- faire preuve d'attention à ce que fait, ce que vit l'enfant ;
- l'écouter (« écoute active » en particulier) ;
- faire preuve d'intérêt et à établir un lien suffisamment chaleureux avec lui ;
- soutenir l'expression rationnelle de l'enfant (pensées, intentions, perceptions) ;
- soutenir son expression affective (émotions ressenties, désirs, craintes) ;
- soutenir la réalisation des projets, inciter à identifier les intérêts, les désirs et les intentions ;
- encourager, soutenir la persévérance ;
- « structurer » sur le plan concret (par exemple : aider à réfléchir à l'organisation, proposer des activités, aider à la gestion du temps, identifier ou mettre des limites, être garant de la vie en collectivité...)

- « structurer » sur le plan psychique (soutenir les prises de conscience, interpellé, confronter : inciter à repérer les valeurs...)

- ...



© Cruz Pintor - Fotolia.com

L'approche éducative globale de l'enfant, suggérée par le biais de ces diverses pratiques, vise à la fois son développement mais également son bien-être.

Mais au fait, c'est quoi le « **bien-être** » ?

D'après le référentiel, la notion de bien-être n'est peut être pas réductible à la sensation pure de plaisir, de joie, même si elle l'inclut. Le bien-être, ici et maintenant, cela peut être le fait d'éprouver une sécurité psychique : sentiment d'être entendu, compris, respecté. Le bien-être, cela peut signifier avancer à son rythme propre, y compris parfois dans la résolution d'une difficulté. Le bien-être, cela peut être se concentrer, persévérer pour ensuite connaître un sentiment de fierté, le bien-être enfin peut être l'exercice de sa liberté...

L'adulte, animateur, joue un rôle essentiel dans ce sentiment de sécurité, en se mettant en phase avec l'enfant, en **soutenant sa construction de soi**. Servant à la fois de modèle relationnel, il endosse également le rôle de decodeur de situations parfois bien délicates. Toutefois il doit être vigilant à pouvoir mesurer son intervention, en veillant

¹ Numéro disponible au prix de 5,70€/7,70€ - contacter : biblio@ffedd.be

² Accueillir les enfants de 3 à 12 ans : viser la qualité. Livret VII « A la rencontre des professionnels », p.16

à ne pas être influencé par ses propres souvenirs ou convictions.

Réussir à en prendre conscience, c'est permettre à chacun (animateur, enfant, parent, partenaire éducatif) d'être à sa place, sans aucun esprit de concurrence ou de rivalité.



Un environnement, des rituels propices au sentiment de sécurité.

L'accueil sera d'autant plus sécurisant pour l'enfant s'il se déroule dans un lieu qui favorise les interactions, qu'elles soient vécues entre pairs ou avec les animateurs. Cependant, certains **facteurs d'ambiance**, tels que le bruit, les odeurs, l'espace trop restreint,...influencent considérablement la qualité des relations. Faire en sorte que la convivialité des lieux (espace, couleurs, équipement, confort,...) fasse partie des priorités du projet d'accueil des EDD, tel pourrait être un des objectifs des équipes, en faveur du maintien d'un sentiment de sécurité perceptible.

Penser à l'aménagement du lieu d'accueil et à la posture à adopter en tant qu'animateur, sont deux éléments incontournables au sentiment de bien-être et de sécurité chez un enfant. Cependant ces conditions sont insuffisantes si l'on veut tenir compte de la **dimension collective** du milieu d'accueil, tel que représente une Ecole De Devoirs.



© Cruz Pintor - Fotolia.com

A-t-on en effet tenu compte de la manière dont allait constituer des groupes ou des équipes, en début ou en cours d'année ? Combien d'enfants vont pouvoir être accueillis, pour combien d'adultes ? Que met-on en place pour permettre aux enfants de faire connaissance, d'agir ou d'interagir ?

Ainsi, l'idée d'avoir recours à **des lieux et des temps de parole** peut se révéler bien efficaces pour s'exprimer. Ces moments peuvent, par la même occasion, être reconnus comme « clés » pour décider de certaines règles collectives ou souhaits individuels partagés au sein du groupe de vie.

Ces **repères** et/ou **rituels** sont parfois bien nécessaires pour permettre à chaque enfant de se sentir en sécurité, selon la taille des groupes ou le niveau d'âge des enfants. Ces espaces de parole doivent bien entendu être reconnus de tous et posséder leurs propres règles de fonctionnement. Chacun y trouve une place et il y a le droit de dire ou de ne rien dire. Une bonne animation, ainsi qu'une gestion adaptée du temps de parole influenceront la participation des enfants dans les processus de décisions ou d'évaluation de projet et ce, dans le respect des uns et des autres.



Construire des règles de vie

Se sentir bien dans un groupe, c'est aussi pouvoir en respecter certaines règles qui permettront de mieux vivre ensemble, tout en contribuant à avoir une meilleure estime de soi.

Le cadre de vie d'un milieu d'accueil est le plus souvent défini à priori par les adultes qui l'organisent en lien avec leur projet éducatif. Cependant, il importe que les enfants se réapproprient ces règles. « *L'adulte n'est pas la règle, il y amène.* »³ Quand les adultes aident les enfants à comprendre, à s'approprier et/ou à construire des règles, il y a plus de chance que les enfants comprennent le sens de celles-ci. Les adultes restent cependant les garants des règles de vie. ⁴

En École De Devoirs, les bénéfices de faire participer les enfants à l'élaboration du règlement d'ordre intérieur sont souvent immédiats.

C'est, en effet, pour la plupart d'entre eux, une occasion unique de pouvoir prendre une place effective dans une série de décisions.

³ Meirieu Ph., « Repères pour un monde sans repères », Paris, Desclée de Brouwer, 2002

⁴ Accueillir les enfants de 3 à 12 ans : viser la qualité. Livret IV « A la rencontre des enfants », p.51

Ces dernières concernent souvent les comportements ou les attitudes à adopter, en vue de respecter le lieu qu'ils ont choisi d'investir pour développer leurs nombreuses compétences. Le non respect de celles-ci peut aboutir aux sanctions que les enfants eux-mêmes auront décidé d'adopter.

Participer à l'élaboration d'une charte de vie pour mieux en comprendre les limites, aide à grandir mais aussi permet de renforcer le sentiment de sécurité.

L'activité proposée à l'enfant, quelle qu'elle soit, l'invite à interagir avec l'environnement



Agir et interagir pour exister et se sentir sujet 5

ainsi qu'avec les autres enfants ou adultes, présents à ses côtés. Cette dynamique est importante pour le développement de son identité ainsi que pour son sentiment de sécurité.

En ayant pris soin d'élaborer un climat de confiance mutuel, l'enfant pourra occuper une place qui lui est propre, au sein de l'École De Devoirs.

Ce que l'enfant produit l'aide à élaborer l'image de lui-même, à se situer comme un individu, à être un sujet.

Le rôle de l'adulte est également fondamental car il reconnaît **l'enfant comme être unique et différent des autres**, au regard de son activité et de l'interaction qu'il établit avec les autres.

La présence et l'attention significative et



© Cruz Pintor - Fotolia.com

bienveillante de l'adulte conditionnent ainsi l'implication des enfants dans leur activité et contribuent à créer un cadre sécurisant.

L'École De Devoirs, l'équipe d'animation, les enfants, ont tout en mains pour **favoriser le**



Vivre dans un lieu sécurisant

développement d'un lieu sécurisant. Le résultat des interactions entre les nombreux facteurs physiques et humains contribuera à renforcer ce sentiment de sécurité.

La bienveillance à tous les égards sera le maître mot qui vient résumer le comportement à adopter par les animateurs pour veiller et garantir le cadre sécurisant de l'École De Devoirs.

L'École De Devoirs, « mille lieux de vie »⁶, où chaque enfant aime à occuper une place pour s'exprimer et pour grandir...

Anne Bockstael,
détachée pédagogique à la FFEDD

ÉCOLE
DE DEVOIRS



milles lieux
de vie !

5 Accueillir les enfants de 3 à 12 ans : viser la qualité. Livret III « A la rencontre des enfants », p.38

6 Titre du récent triptyque, édité par la FFEDD, visant à promouvoir les actions menées au sein des EDD.



Point de vue juridique Et la responsabilité des animateurs dans tout ça ?

Quand on parle de prévention, de sécurité, il est bien évident que nous ne pouvons pas ne pas parler de responsabilité. Qui est responsable en cas de problème ? Que risquons-nous en tant qu'animateurs lorsqu'un accident survient lors d'une de nos activités ? Qui est responsable si l'Ecole De Devoirs prend feu parce qu'un animateur a malencontreusement oublié d'éteindre un appareil électrique ? La responsabilité du coordinateur peut-elle être engagée en cas d'accidents ?

Autant de questions auxquelles nous allons tenter de vous donner des pistes de réponses.

Premièrement, il est important de rappeler qu'il existe 3 types de responsabilités : civile, morale et juridique.

Nous allons tenter de définir précisément les différences entre ces 3 types de responsabilités.

La responsabilité civile

Le principe de base est le suivant: dans le code civil, pour que l'on parle de responsabilité civile, il faut trois éléments indissociables : la faute, le dommage et le lien de causalité.

LA FAUTE, c'est un manquement à une norme légale ou tirée de la vie sociale (loyauté, prudence...) minime, volontaire ou non (comme par exemple lancer un ballon dans une fenêtre). On parle de faute quand on adopte une conduite imprudente, téméraire. Elle peut donc être intentionnelle ou non, lourde ou légère...

LE DOMMAGE peut être corporel, moral ou matériel. C'est l'ensemble des dégâts que l'infraction a provoqué chez la victime comme, par exemple, la vitre cassée.

LIEN DE CAUSALITÉ, c'est le lien de cause à effet. La faute doit être la cause du dommage comme dans notre exemple: si le ballon n'avait pas été jeté, la fenêtre ne serait pas cassée.

Les animateurs et/ou l'association ont une responsabilité civile au niveau de la sécurité, de la surveillance. Le plus difficile, dans le cas d'accident relevant de la responsabilité civile, est de savoir à qui imputer la faute. C'est souvent jugé au cas par cas. Par exemple, un enfant en blesse un autre, qui est responsable? Cela peut être l'enfant directement mais aussi l'animateur, quand la surveillance est jugée insuffisante.

Autre cas de figure: si un enfant se blesse à cause d'un objet défectueux dans vos locaux, ce sera le propriétaire du bâtiment qui sera reconnu responsable.

Imaginons maintenant qu'un enfant se blesse tout seul (il tombe). Il n'y a normalement pas de responsabilité civile engagée. En effet, il n'y a pas de tierce personne à mettre en cause. A contrario, si l'enfant se blesse lors d'une activité, on pourrait à nouveau dire qu'il y a eu défaut de surveillance chez l'animateur.

C'est pourquoi toute association est dans l'obligation de contracter une assurance en responsabilité civile, pour se protéger de tous ces petits accidents qui surviennent facilement. Certaines assurances conseillent même de contracter, en plus de la responsabilité civile, une assurance complémentaire contre les accidents corporels. Les animateurs sont souvent confrontés à des accidents où la RC n'intervient pas car il n'y a pas de faute d'un tiers. Avec cette assurance complémentaire, les parents sont tout de même rassurés de savoir leur enfant couvert en cas d'accident.

L'assurance RC générale couvre :

- l'indemnisation des dommages corporels et matériels
- la défense civile et pénale

L'assurance RC avec accidents corporels (proposée par les grandes agences d'assurances) couvre :

- l'indemnisation des dommages corporels et matériels
- la défense civile et pénale
- la couverture des accidents corporels (en-



dehors de toute question de RC !)

ATTENTION !!! L'assurance RC ne couvre pas les accidents lors des transports d'enfants dans votre voiture !!! Si vous êtes amenés à transporter des enfants avec votre propre véhicule, nous vous conseillons de contracter une assurance spécifique pour indemniser les passagers de votre voiture !!!

N'oubliez pas non plus de prendre contact avec votre assureur lorsque vous organisez des journées spéciales qui ne sont pas prises en compte dans votre contrat de base, afin d'assurer en RC ces journées !!!

Enfin, en tant qu'animateur, n'hésitez pas à vérifier auprès de votre responsable que votre association a bien contracté une assurance RC. Rappelons toutefois qu'une EDD doit obligatoirement être assurée pour bénéficier de la reconnaissance de l'ONE.

La responsabilité morale

La responsabilité morale est celle du « bon père de famille », mais aussi celle de l'association qui attend de l'animateur qu'il remplisse sa fonction éducative ou qu'il propose une animation porteuse de valeurs,

qui entre dans l'objet social et le projet pédagogique annoncés.

Cas concret : si une EDD est dans un local insalubre avec un gros tuyau de chauffage qui fuit et d'où sort de l'eau bouillante. En cas d'accident, l'EDD peut être interpellée juridiquement. De plus, les pouvoirs subsidiaires peuvent la poursuivre moralement. En effet, la conformité et la salubrité des locaux font partie des conditions légales pour que l'EDD puisse être soit reconnue et subsidiée.

Il y a un moment où, en terme de gestion des enfants et du projet, il faut arrêter de négliger les problèmes de sécurité ou de conformité. Et, le cas échéant, il faut savoir prendre les décisions qui s'imposent et envisager de fermer une EDD, si nécessaire.

On peut donc dire qu'à tout moment, la responsabilité morale est en jeu. Se comporter selon certaines valeurs et pédagogies portées par l'EDD dont on dépend, fait partie intégrante de la fonction d'animateur.

Dans le cas décrit plus haut, la responsabilité morale peut être liée à la responsabilité civile en cas d'accidents, pour non mise en conformité de l'EDD insalubre.

La responsabilité pénale

Le code pénal protège la société. Ce sont les infractions au code (de la route par exemple), qui débouchent sur des amendes ou des peines de prisons (d'intérêt général). L'animateur peut-être poursuivi pénalement, même en cas d'accident. Les coups et blessures involontaires font partie des infractions au code pénal. « Est coupable d'homicide ou de lésions involontaires, celui qui a causé le mal par défaut de prévoyance ou de précaution mais sans l'intention d'intenter à la personne d'autrui ».

Les deux éléments clés déterminant la **responsabilité pénale sont le préjudice et la faute**. Ils peuvent engendrer une plainte pour laquelle on risque d'aller en justice. Il y a faute à partir du moment où il y a un dommage. Le préjudice, c'est le dommage causé à quelqu'un lorsqu'une infraction est une faute. De plus, s'il y a un **dommage**, il doit y avoir **réparation** de la part de celui qui a commis la faute.



On distingue 2 types de fautes :

- **Les fautes non intentionnelles** : comme par exemple, le coordinateur qui part et ferme la porte du local à clé car il faut veiller à ce qu'un enfant ne sorte pas. Pendant son absence, le chauffe-eau prend feu. C'est une faute non intentionnelle car le coordinateur n'a pas prémédité son acte.
- **Les fautes intentionnelles** : c'est-à-dire qu'il y a préméditation de la faute.

Quand la faute est non intentionnelle, on va en correctionnelle pour corriger, réparer la faute.

Si elle est intentionnelle, on va au pénal et la personne qui l'a commise sera condamnée pénalement (amende et/ou prison). C'est ce que l'on appelle la **responsabilité pénale**.

Il est souvent difficile de cerner les différences entre responsabilité civile et pénale.

Voici un exemple concret où la responsabilité peut être soit civile soit pénale :

« Un animateur part en promenade avec un groupe. Mais au moment de traverser la rue, une voiture fauche un enfant. Que se passe-t-il ? »

Cet accident peut être à la fois du ressort de la responsabilité civile ou pénale. Il y a toute une série d'éléments qui vont se mettre en place pour déterminer où se situe exactement la faute. Si il y a un accident, on va d'abord s'assurer que la surveillance était adéquate.

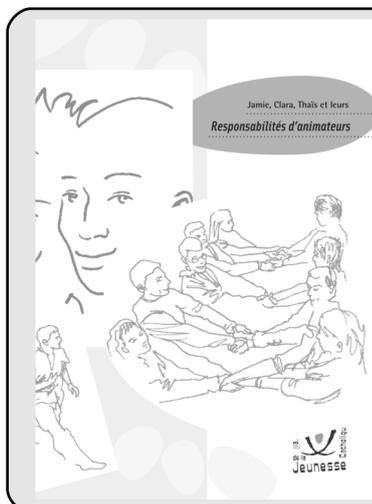
En fonction de la personne que l'assurance rend responsable, l'indemnisation est différente :

- soit l'accident est dû à la responsabilité de l'animateur, c'est l'assurance de l'association qui le couvrira.
- soit l'accident est dû à la responsabilité de l'enfant, c'est l'assurance des parents qui le couvrira.
- soit l'accident est dû à la responsabilité de l'enfant mais les parents ne sont pas assurés. Ils vont donc au tribunal qui tranchera.
- soit il est prouvé que l'animateur a eu une mauvaise intention (provocation ...), l'animateur est responsable en tant qu'individu et ce sera donc sa propre assurance qui devra intervenir. Par conséquent, il sera poursuivi pénalement.

Lors d'une de ses formations, le SEFOP asbl, Service d'Education et de Formation Populaire (www.sefop.org), a défini qu'être responsable c'est :

- **Prévoir les conséquences de ses actes et de ceux des enfants ;**
- **Prévoir tous les risques et adopter des mesures préventives ;**
- **Etre responsable de ses actes (l'enfant n'est pas toujours responsable des siens) ;**
- **Répondre à l'obligation de sécurité (les moyens utilisés pour la sécurité : surveillance et organisation, les résultats assurant l'intégrité physique et mentale).**

Stéphanie Demoulin,
coordinatrice à la FFEDD



RESPONSABILITÉS D'ANIMATEURS

Pour plus de renseignements, nous vous conseillons de vous procurer la brochure suivante :

« **Responsabilités d'animateurs** » édité par le CJC (Conseil de la Jeunesse Catholique), téléchargeable gratuitement sur le site via le lien suivant :
<http://www.cjc.be/Brochure-Responsabilites-d,543.html>



Pour en savoir plus... Du côté des formations continues...

Quelques pistes pour ceux ou celles qui souhaitent questionner leurs interventions et se rassurer, face à certaines situations inattendues et/ou stressantes...



Le **programme des formations continues (2008/2009)** destinées aux professionnel(le)s de l'enfance récemment **édité par l'ONE**¹ propose une série de modules, en lien avec la prévention, parmi lesquels :

PRÉVENTION PHYSIQUE :

- **Le brevet Européen de Premiers Secours** (p.61/ Croix Rouge de Belgique)
- **Premiers soins aux enfants** (p. 63/ Croix Rouge de Belgique)
- **Plaisir de bouger : animations sportives et de mouvement avec les enfants** (p.105/ I.S.B.W.)
- **Le plaisir de bouger : formation aux activités sportives et de mouvement avec les enfants** (p. 23/ C.C.E.)
- **Aménager son lieu d'accueil extrascolaire** (p. 110/ I.S.B.W.)
- **Du besoin de manger au plaisir de manger** (p. 65/ Ecole des Parents et des Educateurs)



PRÉVENTION PSYCHOLOGIQUE :

- **La place des petits dans l'accueil extrascolaire** (p. 68/ Ecole des Parents et des Educateurs)
- **Gérer des activités pour un groupe d'enfants d'âges divers** (p. 102/ I.S.B.W.)
- **Connaissance de l'enfant dans les groupes** (p. 27/ CEMEA)
- **Ecouter vraiment afin que l'autre se sente compris** (p.70/ Ecole des Parents et des éducateurs)
- **La sexualité de l'enfant : observer, comprendre et encadrer son expression** (p. 22/ C.C.E.)
- **L'enfant, ses besoins et son développement** (p. 89/ I.C.C.)
- **Accueil et diversité des cultures** (p. 85/ F.R.A.J.E.)
- **Et au centre de tout, il y a l'enfant** (p. 41/ CJLg)
- **Je suis garant des règles de vie pendant l'accueil** (p. 46/ CJLg)
- **Prévenir l'agressivité en développant l'estime de soi chez les enfants** (p. 142/ Université de Paix)

EDUCA-SANTE ASBL propose une **série d'informations et d'activités pertinentes autour de la sécurité**. Pour cette asbl, la sécurité est un besoin fondamental de l'être humain. Elle représente en effet un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physiques, psychologiques ou matériels sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté. C'est une ressource indispensable à la vie quotidienne qui permet à l'individu et à la communauté de réaliser ses aspirations.

Personnes de contact : Delphine RIEZ [delphine.riez@educasante.org]
ou sur le site www.educasante.org / Avenue Général Michel, 1B à 6000 CHARLEROI
Tél. : 071/30.14.48 / Fax : 071/31.82.11



¹ Téléchargeable sur le site <http://www.one.be/pub/formation312.htm>

La **CROIX ROUGE DE BELGIQUE** organise un module spécifique : « **Bosses et Bobos** ». Il est proposé aux animateurs, éducateurs, enseignants et accueillants extrascolaires qui souhaitent se sentir plus à l'aise face aux ennuis de santé des enfants dont ils ont la responsabilité. L'objectif visé est d'acquérir les bons réflexes santé.

Pour tout renseignement : crj@redcross-fr.be
Rue de Stalle, 96
1180 Bruxelles - Tel : 02/371 33 19 / Fax : 02/371 33 35

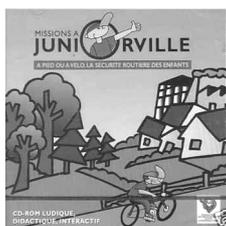


L'**ASBL PRO VELO** organise quant à elle une multitude d'**animations et de formations autour de la sécurité en vélo**. Parmi celles-ci, retrouvons sur <http://www.provelo.org> le service vélo-éducation qui a pour mission de former, entre autres, de nouveaux cyclistes.



Du côté des outils...

Epinglons, parmi d'autres :



Mission à Juniorville : à pied ou à vélo, la sécurité routière des enfants. (Fondation Environnement Santé Consommation - Editions Labor - 1998 - cd-rom)

Destiné aux enfants de 8 à 14 ans, ce support ludique et interactif veut avant tout aider les jeunes cyclistes ou piétons à adopter les comportements les plus sûrs afin qu'ils profitent pleinement de leurs ballades sur la voie publique. La partie "jeu" propose de parcourir les rues de Juniorville à la poursuite d'une mission. Pas question, bien sûr, durant ce parcours de commettre des imprudences ou de négliger le code de la route. La partie informative et documentaire aborde 6 thèmes : le code de la route; l'histoire et l'évolution du vélo, le corps en action,...

STOP...en route ! La sécurité routière dès 10 ans (Jean-Michel Lawarée - de Boek et Larcier Editions - 2002)

Ce dossier s'adresse simultanément aux enfants et aux adultes. Deux niveaux de lecture sont en effet développés pour permettre aux deux publics de le comprendre, de se l'approprier et de le lire ensemble. Il offre aux enseignants, parents et éducateurs une manière originale de traiter de la sécurité routière (souvent considérée comme rébarbative) avec les enfants et d'en comprendre les enjeux en tant qu'adulte. Le dossier s'organise en fonction de 6 notions associées à celle de sécurité/danger : entendre, voir, observer, ressentir, analyser et agir. Chacune d'elle présente deux types d'activités : l'une que l'adulte entreprend avec l'enfant, l'autre que l'enfant peut mettre en oeuvre seul et qui a pour but de le préparer à "explorer" la rue en toute sécurité.

Petit coup de coeur pour le chapitre qui clôture le dossier concernant la construction d'une campagne publicitaire et l'analyse des messages publicitaires avec les enfants et adolescents.

Tous les chemins mènent à...la mobilité - Sacoche d'outils pédagogiques 5 - 12 ans (Réseau Idée, NMe-Link - 2005)

Dans le cadre de la campagne "Mobile en ville", subventionnée par le Ministre de la mobilité et des transports en Région Bruxelles-Capitale, le Réseau IDée et le NMe-Link ont réalisé les sacoches "tous les chemins mènent à... la mobilité". Il s'agit d'une compilation d'outils pédagogiques et d'information/conseils réunis dans des sacoches portables à la main mais aussi adaptables au vélo.

L'objectif principal est de permettre aux enseignants ou à toute personne soucieuse d'éduquer des enfants de 5 à 12 ans à la mobilité douce et durable au sein d'une école, d'exploiter le thème de la mobilité selon différentes directions en vue de construire un projet pédagogique de classe ou/et d'école. Ces directions sont : énergies, sport/santé, pollution de l'air, bruit, moyens de transport, paysages, milieu urbain/rural, sécurité routière,...

Les sacs "Tous les chemins..." comportent également une partie « Pour aller plus loin » composée de références d'animations, de vidéos et d'expositions itinérantes, d'adresses utiles de structures et associations intervenant sur le thème de la mobilité qui offrent autant de pistes d'action pour les écoles désireuses de se lancer sur la voie de la mobilité.

La cellule mobilité de la ligue des Familles a multiplié cette malle (en version réduite), disponible dans ses différentes sections (en Région wallonne et à Bxl): Avenue E. De Beco, 109 à 1050 Bruxelles - Tél: 02/507 72 11, contact: Marie-claire Schmitz, E-mail : mc.schmitz@liguedesfamilles.be e-mail : info@reseau-idee.be

Mobicité (IBSR - Brison P., Chaste A., Menguet P. - 1999)

Voici un très beau plateau pour un jeu de société coopératif à destination des jeunes dès 10 ans, en famille ou en classe. Créatif, stratégique, ludique, il vise à les faire réfléchir sur leur autonomie et leur sécurité lors de leurs déplacements, en laissant la part belle aux alternatives à la voiture !

De 2 à 6 joueurs (ou équipes) peuvent participer à une partie qui dure en moyenne 50 minutes.

On y joue à l'école ou à la maison.



Education au vélo : C'est en roulant que l'on devient cycliste !

Le nombre de kilomètres parcourus compte moins que la diversité des situations rencontrées lors de l'apprentissage. En effet, dans la circulation, le cycliste se trouve confronté à une multitude de situations différentes face auxquelles il doit pouvoir réagir rapidement et de façon adéquate.

Partant de ce constat, l'IBSR vient d'éditer "À vélo comme un pro ! Apprentissage du vélo à l'école". Ce document est le fruit d'une collaboration entre l'IBSR, la Stichting Vlaamse Schoolsport (Fondation flamande du Sport à l'école) et Mobiel 21 (organisme de promotion d'une mobilité sûre et durable) dans le cadre d'une action d'éducation au vélo menée en Flandre.

"A vélo comme un pro !" est téléchargeable gratuitement sur www.ibsr.be. Une version papier de ce guide est également disponible à l'IBSR au prix de 6 €. Pour toute commande : tél. 02/244.15.11 ou info@ibsr.be.

Le **centre liégeois de promotion de la santé** propose un répertoire d'outils pédagogiques et de médias.

⇒ A consulter sur le site : <http://www.cpls.be/repertoire.pdf>

Plan Octopus

Le Mouvement pour les Piétons (Voetgangersbeweging), a développé un outil pour appréhender plus globalement tous les problèmes aux abords des écoles. Il s'agit du Plan Octopus. Pour la Région wallonne, ce Plan est conduit par l'asbl Empreintes.

Le Plan Octopus propose aux écoles de s'inscrire activement dans un **projet de sensibilisation, d'informations et d'actions autour d'une réflexion sur la mobilité et la sécurité routière** avec les enfants, les parents, la commune, etc.

Cette démarche est mise en place, via le site www.planoctopus.be





Les dernières parutions...

Quelques pistes de réflexion... au rayon des nouveautés.

Les violences scolaires, de Séverine Foenix - Ed. Démos, Coll. Criminologie et société, 2008, 240P.

Doit-on tolérer que des enfants entrent dans le monde de la violence en même temps qu'ils franchissent la grille de l'école ? En milieu scolaire, la violence, verbale et physique, gagne du terrain. Quand l'enfant est au bord du gouffre et que la chute est imminente, que faire ?

Moi j'enseigne mais eux apprennent-ils ?, de Michel Saint-Onge - Ed. Chronique Sociale, Coll. Pédagogie - Formation, réédition 2008, 128 p.

Les matières scolaires peuvent-elles intéresser les élèves ? La tâche des élèves se limite-t-elle à l'enregistrement ? Suffit-il d'écouter pour apprendre et de parler pour enseigner ? Les élèves ont-ils vraiment besoin des professeurs ?...

La saveur des savoirs, de Jean-Pierre Astolfi - Ed. ESF éditeur, coll. Pédagogies - Outils, 2008, 254 p.

Attentive aux statistiques, absorbée par les problèmes de gestion de flux, notre École oublie parfois ce qui la fonde : la transmission des savoirs. Certes, les polémiques font rage sur la baisse du niveau ou l'effondrement de l'autorité des maîtres, mais, paradoxalement, les questions essentielles restent largement absentes : "Qu'est-ce qui fait qu'un élève, à un moment donné, peut se mobiliser sur des savoirs ? Quelles satisfactions peut-il y trouver ?"

L'imposture pédagogique, de Isabelle Stal - Ed. Perrin, 2008, 216 p.

D'où vient la catastrophe scolaire que nos enfants subissent ?

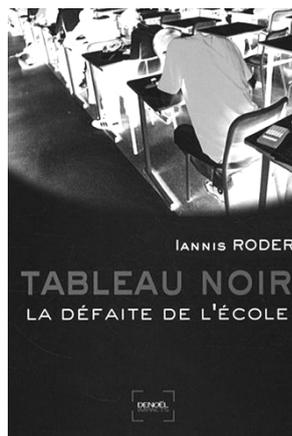
En une génération, un système d'enseignement assez efficace et, qui plus est, pour le plus grand

nombre s'est quasiment effondré. Des dizaines d'ouvrages ont inventorié des maux variés - corporatisme syndical, égalitarisme pédagogique, baisse des exigences en raison d'une massification non maîtrisée -, mais celui d'Isabelle Stal est le premier à s'attaquer au coeur du système : la formation des maîtres.

Au secours ! Sauvons notre école, de Sébastien Clerc - Oh! Editions, 2008, 234 p.

Pendant six ans, ce jeune professeur a pris des notes sur son travail dans un lycée difficile. Avec une liberté de parole totale et un ton très vivant, il raconte la situation ahurissante des relations entre profs et élèves, et propose des solutions de bon sens. Un témoignage édifiant et constructif.

Tableau noir, La défaite de l'école, de Iannis Roder - Ed. Denoël, coll. Impacts, 2008, 230 p.



Jeune agrégé d'histoire et géographie catapulté dès sa première rentrée scolaire dans un collège "de banlieue", Iannis Roder se heurte très vite à une réalité tragico-comique, en contradiction avec ses idéaux et le discours officiel de l'institution. Que peut-il enseigner à des enfants qui disposent de cinq cents mots pour

communiquer et dont certains savent à peine lire? Des enfants à la vision simplifiée, voire simpliste, du monde. Qui ne savent pas se situer, quelque part entre leur quartier repoussoir et leur pays d'origine dont ils ne sont pas.

CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA FFEDD



Le Centre de documentation de la FFEDD vous propose plusieurs centaines de livres, revues, outils pédagogiques... à consulter sur place ou à emprunter (possibilité d'envoi par correspondance).

Accès : croisement rue d'Harscamp et boulevard Isabelle Brunell (Namur), entrée par la grille CPAS.

Tel : 081/24.25.21 - Fax : 081/24.25.23 - Email : biblio@ffedd.be

<http://www.ffedd.be>

Du lundi au vendredi sur rendez-vous

Et si on parlait du... Développement durable

"Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".
(Rapport Brundtland)

C'est notre Terre !

Du 18 octobre 2008 au 26 avril 2009, sur le site de Tour & Taxis, à Bruxelles.

Thème d'importance primordiale pour tous, le développement durable est abordé par l'exposition « C'est notre Terre » de manière **ludique et instructive** dans un splendide scénographique. Tout au long du parcours émaillé d'oeuvre d'arts, d'activités interactives, d'objets inédits et de décors impressionnants, on découvre la Terre comme elle pourrait devenir si l'homme venait à disparaître.

On parcourt l'histoire de notre planète dans une fabuleuse bibliothèque et on est témoin de la manière dont **les hommes puisent dans les ressources naturelles - et les épuisent**.

On en mesure ensuite les conséquences sur les forêts, les sols, les océans, la banquise et on est finalement confronté à des **solutions présentées de manière tout à fait originale**. Riche en émotions pour grands et petits, l'exposition est à voir et à vivre !

Infos : <http://www.expo-terra.be/>



Le développement durable expliqué aux enfants

« Le développement durable expliqué aux enfants » est destiné aux jeunes de 10 à 14 ans, et peut être lu « accompagné » (pour les plus jeunes) ou seul, d'une traite ou par morceaux, publié par la région Wallonne a été conçu afin de faciliter l'utilisation en classe du livre « Le développement durable expliqué aux enfants » (Dominique Costermans, Éd. Luc Pire, 2004), mais peut aussi être utilisé seul par tous, enseignants, animateurs, qui désirent familiariser concrètement les enfants avec la notion de développement durable.

Le dossier pédagogique est téléchargeable sur le portail environnement de Wallonie :

http://environnement.wallonie.be/publi/education/ddee_fiches.pdf

Les animations du Crie

Développement Durable, consommation responsable, énergie, prévention des déchets, mobilité...

Par le biais de l'amusement, la découverte, l'interrogation, l'action, la dynamique de groupe, le Centre Régional d'Initiation à l'Environnement de Liège souhaite encourager une démarche de citoyen responsable et développer une réflexion systémique dans laquelle l'environnement est pris dans sa réalité économique, sociale et culturelle.

Les animations s'adressent à un public scolaire ou non et sont adaptées à l'âge, aux prérequis, aux attentes de chaque groupe.

Des formations à la sensibilisation au développement durable, des stages d'été pour les enfants et la location d'outils pédagogiques sont également proposés.

Pour plus d'infos : <http://www.education-environnement.be/crie/>

